

DIRECTIONS RÉGIONALES, FILIALES ET SUCCURSALES PEUGEOT :

ANGERS - Filiale	8, av. Maréchal-Foch.
ANGOULÊME - Filiale	3, rampe du Chem. de fer
ANNECY	11, rue de la Préfecture.
BÉZIERS - D. R.	63, boul. Frédéric-Mistral.
BORDEAUX - Filiale	5, rue Fondaudège.
CAEN - D. R.	28, rue du 11-Novembre.
CHAMBERY	15, Quai de la Rize.
CHATEAUX-ROUX - Filiale	38, rue Victor-Hugo.
CHERBOURG - Succursale	5, avenue Carnot.
DIJON - Filiale	28, place Darcy.
GRENOBLE - D. R.	4, avenue Alsace-Lorraine
LA GARENNE - Succursale	9, boulevard National.
LILLE - Filiale	7, 9, 11, rue Faidherbe.
LIMOGES - D. R.	3, rue Jean-Jaurès.
LYON - Filiale	141, rue de Vendôme.
MARSEILLE - Filiale	141, avenue du Prado.
MONTBÉLIARD - D. R. et Succursale	Avenue des Allées.
NANCY - Filiale	6, rue Claude-Charles.
NANTES - Filiale	5, quai de l'Île-Gloriette.
NANTES - D. R.	5, quai de l'Île-Gloriette.
NICE - Succursale	17, rue de Rivoli.
NIMES - Grands Garages du Gard	6 et 8, rue de la République
ORLÉANS - D. R.	49, rue Saint-Marc.
PAU - D. R.	Avenue Ridgway.
REIMS - Grands Garages de Champagne	42, rue Buiette.
ROUEN - Succursale	116, av. du Mont-Riboudet
TOULOUSE - Filiale	4 bis, boulevard Carnot.
TOURS - Filiale	15, boulevard Béranger.
VICHY - D. R.	5, rue de Flandre.

ALGER

19-21, boul. Baudin

TUNIS

93, rue du Portugal

EXPOSITION A PARIS

68, quai de Passy (16°).
15, rue du Louvre (2°).
33, boul. Saint-Martin (3°).
131, boul. Saint-Germain (6°).
35, rue Malar (7°).
145, rue de l'Université (7°).
30 et 65 av. d. Champs-Élysées (8°).
7, rue Rochecouart (9°).
182, rue Lafayette (10°).
39, boulevard Richard-Lenoir (11°).
74, boul. Beaumarchais (11°).
181, boulevard Voltaire (11°).
29, boulevard Diderot (12°).
98, avenue d'Orléans (14°).
45, rue Lecourbe (15°).

71, av. de la Grande-Armée (16°).
196, av. de Versailles (16°).
19, rue de Passy (16°).
6-8, rue Pergolèse (16°).
7, rue du Ranelagh (16°).
12, rue des Sablons (16°).
24, boul. Gouvion-Saint-Cyr (17°).
136, boul. Malesherbes (17°).
1044, av. de la Grande-Armée (17°).
196, avenue de la Porte-de-Vincennes (20°).
130 et 156, boul. Jean-Jaurès, Clichy
73, av. Aristide-Briand, Montrouge.
12, rue du Petit-Parc, Vincennes.
121, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.

CENTRE DE LIVRAISON (Région Parisienne)

9, Boul. National - LA GARENNE — Téléphone : Charlebourg 28-10

MAGASIN CENTRAL & DIRECTION des PIÈCES DÉTACHÉES

102 à 106, Rue Danton -- LEVALLOIS-PERRET

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

100, Quai de Passy, PARIS (16°).

R. C. Seine 78412

Berger-Levrault, Nancy. — 35.

TARIF K

Société Anonyme des Automobiles

Peugeot

au Capital de 240 Millions de Francs

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTION COMMERCIALE

SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

SERVICES EXPORTATION

ATELIERS CENTRAUX DE RÉPARATIONS

88 à 104, QUAI DE PASSY - PARIS (16°)

Tarif au 20 Décembre 1935

MODÈLES
TOURISME
201, 301
401, 601
et 402



VÉHICULES
UTILITAIRES

400/500 kgs
800 kgs.
1200 kgs.

Adress. Télégraphique.
PEUGEOT-PARIS
R. C. Seine 78412

Téléphones :

Auteuil 82-00 à 82-09
Int. Auteuil 21 (5 l. groupées)

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

		Prix	Symboles
Châssis 201 Bloctube. Roues AV. ind. amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vit. silencieuse avec synchronesh. Puissance 7/26 CV. Pneus 130 X 40	Cond. int. 4 places, 4 glaces, 2 portes, (n'est pas livrée avec ailes de couleur) Cond. int. luxe, 4 pl., 4 gl., 2 portes.	13.900 14.900	A 6 B A 6 B L
Châssis 301 Bloctube. Roues AV. ind., amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vit. silencieuse avec synchronesh. Puissance 8/35 CV. Pneus superc. 140 X 40	Cond. int. luxe, 4 gl. 4 portes, 5 pl. Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. comm, 4 glaces, 4 portes. Coupé 2/4 places, 2 portes Cabriolet 2/4 places, 2 portes . . . Supplément garniture 2 places spider.	16.900 18.400 17.900 19.900 19.900 500	A 6 S A 6 L A 6 C C O 6 C D 6
Châssis 401 Bloctube roues AV. indép., amortisseurs huile double effet, moteur self-amorti, boîte vit. silencieuse avec synchronesh. Puissance 10/44 CV. Pneus superc. 150 X 40	Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 4 portes, 5 places Cond. int. familiale grand luxe (châssis long) 6 gl. 7 pl. face route (pneus 160 X 40). Cond. int. commerciale (châssis long) 5/7 places, pl. arr. amovibles, pan- neaux protection (pneus 160 X 40). Supplément pour strapontins. . . Cabriolet, transformable électrique- ment (entièrement tôle) 2/3 places.	22.500 24.750 21.500 400 32.900	A 8 L A 8 F A 8 C C E I
Châssis 601 Bloctube. Roues AV. ind., mot. 6 cyl. self-amorti, amortisseurs huile double effet, boîte vit. silencieuse avec synchronesh. Puissance 12/60 CV. Pneus superconfort 160 X 40	Cond. int. grand luxe, 6 glaces, 5 places, 4 portes. Cond. int. limousine (châssis long) 6/8 places Roadster grand luxe (pneus 150 X 40) Berline grand sport (châssis long) 2 portes, 5 places	28.800 32.000 32.000 35.000	A 9 L A 9 F T R 9 B A 9

Supplément pour ailes et roues couleur : fr. 350.

VOITURES DE TOURISME ET VOITURES MIXTES

Tous les modèles carrossés par nos usines sont munis exclusivement de glaces "Sécurité"

		Prix	Symboles
Châssis 402 Moteur à culbuteurs Puissance 12/55 CV Bloctube surbaissé amortisseurs huile double effet, boîte vit. silencieuse avec synchronesh, carrosseries entièrement métalliques type Fuseau-Sochaux.	Cond. int. luxe, 6 pl., 4 portes . . Cond. int. g ^d luxe, 6 pl., 4 portes. Cond. int. limousine, 7 pl., 4 portes. Cabriolet décapotable, 4/5 places. Cabriolet "électrique", 3/4 places . Coach, 4/5 places Roadster, 2/3 pl. et spider Cond. int. commerciale SUPPLÉMENTS : Poste T. S. F. Boîte vitesses magnétique Cotal- Peugeot, 4 vitesses	22.900 24.500 25.800 27.500 34.500 27.500 26.000 22.500 1.500 2.500	N 4 N 4 Y F 4 D 4 E 4 W 4 R 4 C 4
VÉHICULES UTILITAIRES			
Châssis 201 D. L. Puissance 7/26 CV Chargeut. 400/500 kgs. Pneus confort 12 X 45 AV et 13 X 45 AR et r. de s.	Fourgon rapide Boulangère rapide ballon amovible.	16.900 16.750	4 A L 4 A B
Châssis S. K. D. Spécial Ambulance Puissance 8/35 CV Amort. huile double effet Pneus 150 X 40.	Ambulance 1 brancard Ambulance 2 brancards.	29.900 30.900	M 1 M 2
Châssis utilitaire Rapide type S. K. D. Puissance : 8/35 CV boîte vit. silencieuse avec synchronesh Charge utile 800 k. Pneus confort 12 X 45 AV et 14 X 45 AR et r. de s.	Châssis nu équipé avec ailes AV. Châssis équipé avec cabine . . . Boulangère, ballon amovible . . . Fourgon de livraison	15.900 17.900 19.900 20.300	S K D S A C S A B S A L
Châssis utilitaire type M. K. D. Puissance : 10/44 CV boîte vit. silencieuse avec synchronesh Charge utile 1200 k. Monte (14 X 45 AV. de pneus 16 X 45 AR. ordinaires) (5 trous) (et secours). Monte de pneus pour châssis avec roues AR jumelées 7 pneus de 14 X 50 (6 tr.)	Châssis nu équipé Châssis équipé avec cabine . . . Boulangère à ballon amovible. . . Fourgon de livraison. Suppl. pour roues arr. jumelées. Plateau ridelles (1) Plateau brasseur (1) Plateau maraicher (1) Plateau laitier (1) Tapissière (1) Car 14 places (1) Omnibus d'hôtel (1)	17.500 19.600 21.500 21.900 600 22.200 21.900 22.600 22.600 26.200 38 500 36.000	M K D M A C M A B M A L J P R P B P M P L T C O

(1) Véhicules livrés avec roues AR jumelées.

TARIF GÉNÉRAL DE VENTE PAR PAIEMENTS ÉCHELONNÉS

TYPE	PRIX DU TARIF	6 Mensualités	9 Mensualités	12 Mensualités	15 Mensualités	18 Mensualités	24 Mensualités							
								Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison	Montant de chaque traite	Verse- ment à la livraison
TYPE 201 :														
Conduite intérieure	18.900	1.805	1.735	2.010	1.160	2.280	880	2.420	705	2.530	590	—	—	
Conduite intérieure luxe	14.900	2.075	1.860	2.280	1.245	2.565	845	2.750	755	2.900	630	—	—	
TYPE 301 :														
Conduite intérieure luxe, 4 places	16.900	2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070	3.405	855	3.550	715	4.700	500	
Conduite intérieure grand luxe, 6 places	18.400	3.015	2.300	3.310	1.535	3.660	1.165	3.825	935	4.015	780	6.200	500	
Conduite intérieure commerciale	17.900	2.895	2.235	3.150	1.495	3.490	1.135	3.660	910	3.920	755	5.700	500	
Coupé 2/4 places	19.900	3.440	2.485	3.745	1.660	4.125	1.260	4.315	1.010	4.570	840	3.620	700	
Cabriolet 2/4 places	19.900	3.440	2.485	3.745	1.660	4.125	1.260	4.315	1.010	4.570	840	3.620	700	
TYPE 401 :														
Conduite intérieure grand luxe 6 places	22.500	4.150	2.810	4.465	1.880	4.920	1.425	5.175	1.140	5.425	950	4.180	800	
Conduite intérieure familiale grand luxe	24.750	4.735	3.095	5.095	2.070	5.580	1.570	5.875	1.255	6.170	1.045	6.430	800	
Conduite intérieure commerciale	21.500	3.875	2.685	4.190	1.795	4.570	1.365	4.845	1.090	5.055	910	3.180	800	
Cabriolet tôlé transf. électriq. 2/3 pl.	32.900	6.880	4.110	7.445	2.750	8.100	2.085	8.440	1.670	8.840	1.390	10.500	1000	
TYPE 601 :														
Conduite intérieure grand luxe 6 places, 5 places	28.800	5.850	3.600	6.290	2.405	6.845	1.825	7.170	1.460	7.435	1.220	10.480	800	
Berline grand sport	35.000	7.540	4.375	8.055	2.925	8.725	2.220	9.130	1.775	9.510	1.480	12.600	1000	
Roadster grand luxe	32.000	6.720	4.000	7.185	2.675	7.800	2.030	8.145	1.625	8.490	1.355	9.600	1000	
Conduite intérieure limousine 6/8 places	32.000	6.720	4.000	7.185	2.675	7.800	2.030	8.145	1.625	8.490	1.355	9.600	1000	
TYPE 402 :														
Conduite intérieure luxe 6 places, 4 portes	22.900	4.255	2.860	4.565	1.915	4.985	1.455	5.305	1.160	5.500	970	4.580	800	
Conduite intér. grand luxe, 6 places, 4 portes	24.500	4.690	3.060	5.060	2.045	5.495	1.555	5.755	1.245	6.075	1.035	6.180	800	
Conduite intér. limousine 7 places, 4 portes	25.800	5.030	3.225	5.420	2.155	5.920	1.635	6.180	1.310	6.500	1.090	7.480	800	
Cabriolet décapotable 4/5 places	27.500	5.510	3.435	5.930	2.295	6.415	1.745	6.740	1.395	7.005	1.165	9.180	800	
Cabriolet " électrique " 3/4 places	34.500	7.415	4.310	7.840	2.830	8.550	2.190	8.965	1.750	9.325	1.460	12.100	1000	
Coach 4/5 places	27.500	5.510	3.435	5.930	2.295	6.415	1.745	6.740	1.395	7.005	1.165	9.180	800	
Roadster 2/3 places et spider	26.000	5.085	3.250	5.495	2.170	5.955	1.650	6.250	1.320	6.540	1.100	7.680	800	
Conduite intérieure commerciale	22.500	4.150	2.810	4.465	1.880	4.920	1.425	5.175	1.140	5.425	950	4.180	800	
VÉHICULES UTILITAIRES :														
400/500 kgs	Fourgon rapide	16.900	2.620	2.110	2.875	1.410	3.200	1.070	855	3.550	715	4.700	500	
7/26 cv.	Boulangère rapide	16.750	2.555	2.095	2.810	1.400	3.160	1.060	850	3.480	710	4.550	500	
SKD special	Ambulance 1 brancard	29.900	6.165	3.735	6.580	2.500	7.180	1.895	7.530	1.515	7.820	1.265	11.580	800
ambulance	Ambulance 2 brancards	30.900	6.435	3.860	6.895	2.580	7.465	1.960	7.785	1.570	8.190	1.305	10.540	800
800 kg 8/35 cv.	Châssis nu équipé	15.900	2.350	1.985	2.555	1.330	2.855	1.010	3.075	805	3.270	670	3.700	500
	Châssis avec cabine	17.900	2.895	2.235	3.150	1.495	3.490	1.135	3.660	910	3.920	755	5.700	500
1200 kg. 10/44 cv.	Boulangère, ballon amovible	19.900	3.440	2.485	3.745	1.660	4.125	1.260	4.315	1.010	4.570	840	3.620	700
	Fourgon de livraison	20.300	3.545	2.535	3.845	1.695	4.190	1.290	4.450	1.030	4.645	860	4.020	700
	Châssis nu équipé	17.500	2.785	2.185	3.050	1.460	3.860	1.110	3.605	885	3.755	740	5.300	500
	Châssis avec cabine	19.600	3.340	2.450	3.655	1.635	3.985	1.245	4.250	995	4.425	830	3.320	700
	Boulangère	21.500	3.875	2.685	4.190	1.795	4.570	1.365	4.845	1.090	5.055	910	3.180	800
	Fourgon de livraison	21.900	3.985	2.735	4.295	1.830	4.700	1.390	4.975	1.110	5.220	925	3.580	800

BAREME VALABLE AU TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DE FRANCE DE 2 1/2 %
Si le taux est supérieur, se référer au barème général " DIFFUSION "

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour faciliter les opérations administratives de la livraison, nous demandons instamment à nos clients de ne pas prendre livraison eux-mêmes à nos Entrepôts des véhicules commandés par eux, mais d'en laisser le soin à celui de nos concessionnaires ou agents auquel ils ont passé commande.

1° Nos tarifs, catalogues et notices ne peuvent être considérés comme une offre ferme des modèles qu'ils décrivent et les commandes ne nous engagent qu'après ratification de notre part; elles ne prennent date, pour la livraison, qu'après versement de l'acompte spécifié au bon de commande. Ce versement ne comporte nullement, pour l'acheteur, la faculté de se dédire de sa commande moyennant l'abandon de son acompte qui, en cas d'annulation de l'ordre, nous reste acquis à titre d'indemnité, sous réserve de tous nos droits, à moins que l'acheteur ne se trouve dans un des cas ci-dessous visés (majoration de plus de 15 %, retard de plus de trois mois sur le délai indiqué à la commande). Le paiement du solde doit être effectué avant la livraison ou l'expédition de l'usine. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur, qui traite avec notre concessionnaire ou avec nous, et ne peut être cédé sans notre accord. Nos concessionnaires, n'étant pas nos mandataires, sont seuls responsables vis-à-vis de leurs clients, de tous engagements pris par eux. Les engagements pris par nos voyageurs et vendeurs ne sont valables qu'autant qu'ils sont ratifiés par nous. Il leur est interdit d'apporter un changement quelconque à nos conditions de vente.

2° Étant donné l'incertitude dans laquelle nous nous trouvons au sujet du prix des matières premières et de la main-d'œuvre et les fluctuations qui peuvent se produire entre la passation de l'ordre et son exécution, les prix figurant sur nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix appliqué étant celui en vigueur au jour de la livraison. L'acheteur bénéficie de la baisse ou subit la hausse. Dans le cas où cette dernière excéderait 15 % du prix en vigueur au jour de la commande, il pourrait annuler son ordre, au plus tard le lendemain du jour de la réception de l'avis de mise à sa disposition du véhicule, et l'acompte versé lui serait remboursé sans intérêt.

D'autre part, le bénéfice de la baisse n'est pas applicable dans le cas de vente avec reprise prévu au § 4 ci-après.

3° En raison de la variété des circonstances qui peuvent influer sur la production, la date de livraison n'est donnée qu'à titre indicatif, étant entendu que nous ferons toujours notre possible pour livrer à cette date, mais que nous nous réservons à partir de ladite date, une marge de trois mois. Ces trois mois écoulés, le client qui n'aura pas eu livraison, pourra nous mettre en demeure de livrer et, quinze jours seulement après cette mise en demeure, demander la résiliation de sa commande. La résiliation entraînera simplement pour nous l'obligation de restituer l'acompte versé, sans intérêt ni indemnité. Si l'exécution est demandée, il ne sera pas dû d'intérêts moratoires.

Toutefois, si dans ce délai de trois mois, une voiture du type demandé, mais dont la peinture ou la garniture intérieure ne seraient pas celles stipulées à la commande, est offerte à l'acheteur, celui-ci ne pourra pas se prévaloir du droit de résiliation ci-dessus. Enfin, ce délai pourrait être prorogé d'une durée égale en cas de force majeure (grèves, incendies, inondations, etc.).

4° Lorsque le bon de commande stipule la reprise d'une voiture d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison d'une voiture neuve. Par suite, il est formellement convenu que dans le cas où, pour quelque cause que ce soit, la résiliation est acceptée par le vendeur, elle annule de plano l'obligation pour celui-ci d'effectuer la reprise, celle-ci n'étant, en définitive, qu'un paiement partiel en nature de la voiture neuve. Dans le cas de résiliation ci-dessus prévu, le concessionnaire ou l'agent, si la voiture d'occasion est alors en sa possession, devra la rendre à l'acheteur sans que ce dernier puisse lui réclamer des dommages-intérêts pour usage du véhicule, privation ou toute autre cause; si, au moment de la résiliation, la voiture de reprise avait été vendue par le concessionnaire ou l'agent, ce dernier sera seulement tenu de rembourser le prix justifié sur facture auquel il l'aurait revendue, sous déduction d'une commission de 5 % et du montant des impôts et frais afférents à la revente du véhicule d'occasion.

5° Tout acheteur prévenu de l'achèvement de son châssis ou de sa voiture, doit régler le solde du prix et prendre livraison du véhicule dans les cinq jours; passé ce délai, il lui sera compté 15 francs par jour pour frais de garage. Nous nous réservons, en outre, le droit soit de disposer de la voiture en faveur d'un autre client et d'en reporter la livraison à une date ultérieure, soit d'annuler la commande sous réserve de tous nos droits, auquel cas l'acompte versé nous restera acquis à titre de dommages-intérêts, sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qui pourraient être dus.

Notre responsabilité se trouve dégagée par la prise en charge des véhicules, ou par l'ordre d'expédition.

6° Nous nous réservons la faculté d'apporter à nos modèles de châssis et de carrosseries toutes modifications, suppressions et améliorations que nous jugerions désirables, sans obligation pour nous d'apporter ces modifications aux véhicules des mêmes modèles précédemment livrés.

7° Nos véhicules sont garantis pendant six mois, à dater du jour de la délivrance des procès-verbaux des Mines par nous, contre tout vice de construction ou défaut de matière, mais nous ne répondons pas d'une avarie résultant d'une négligence, d'une mauvaise utilisation de la voiture, d'une surcharge même passagère, ou de l'inexpérience du conducteur. La garantie se borne à l'échange pur et simple de la pièce reconnue défectueuse par nous ou à sa remise en état, à notre convenance, les pièces étant livrées dans nos Usines, sans que nous ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation du véhicule. Nous déclinons formellement toute responsabilité, quelle qu'elle soit, à raison des vices ou défauts pouvant exister dans les articles fabriqués par nous, notamment à raison des accidents de personnes ou de choses qui en résulteraient, ou lorsqu'une de nos voitures aura été transformée, modifiée ou réparée en dehors de nos ateliers. Les échanges ou les remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. La garantie ne s'étend ni aux organes de nos voitures qui portent la marque de nos fournisseurs, ni aux accessoires, ni aux pneumatiques.

8° Nos prix s'entendent nets pour châssis ou voitures, non emballés, pris à nos Usines; nous nous réservons de réclamer des dommages-intérêts à toute personne qui vendrait ou offrirait des véhicules neufs de notre marque à des prix autres que ceux portés sur le catalogue, en raison du préjudice que ce fait peut nous causer. En outre, tout véhicule vendu, soit au comptant, soit à crédit, au-dessous du prix porté au tarif en cours, qu'il s'agisse d'un rabais quelconque en nature ou en espèces, ne pourra, en aucun cas, bénéficier de la garantie prévue à l'article 7 ci-dessus.

9° Nos concessionnaires et nos clients s'interdisent, en acceptant nos conditions générales de vente, de faire figurer directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire d'agents, de sous-agents ou de carrossiers, les véhicules de notre marque dans les Expositions, Courses ou Concours, sans autorisation spéciale de notre part. Ils s'interdisent également de faire toute publicité quelconque concernant les raids, records ou performances ayant pour but de mettre en relief la vitesse, la consommation ou les qualités de nos véhicules.

10° En cas de vente de châssis nus, nous engageons nos clients, nos concessionnaires et agents et les carrossiers qui établissent des caisses pour ces châssis, à bien consulter nos schémas et les instructions relatives au montage des carrosseries et à s'assurer qu'ils ont bien le schéma qui se réfère au numéro du châssis qui leur est vendu. Nous déclinons toute responsabilité en cas de mauvaise application.

11° En cas de contestation quelconque relative à l'exécution de la vente, ou à l'application de la garantie des voitures, les Tribunaux de la Seine seront seuls compétents, de convention expresse, même en cas de demande incidente, de demande en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du contrat civil ou commercial ou d'une action fondée sur un quasi-délit par application des articles 1382 et suivants du Code civil. Les divers modes d'expédition ou de paiement, nos dispositions, acceptations de règlements ou expéditions contre remboursement, ainsi que le lieu de livraison, ne peuvent opérer ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. Toutefois, la faculté est réservée à nos concessionnaires et agents d'assigner leurs clients devant les Tribunaux dont dépend le siège social du concessionnaire ou de l'agent. Dans le cas où cette dernière faculté serait exercée, le client ne pourra engager aucune demande, même par voie de demande reconventionnelle, ailleurs que devant les Tribunaux compétents de la Seine.